

## SOCIÉTÉ



### Calmer le spleen hivernal au soleil

Récession ou pas, l'élan des Québécois à calmer leur spleen hivernal au soleil semble inaltérable. Par centaine de milliers, ils iront encore cette année s'échouer sur les plages du Sud à l'ombre des cocotiers plutôt que d'une épiphanie. Seul signe des temps difficiles, ils choisissent des destinations plus économiques. Un texte d'Isabelle Paré.

Page B-1

### Le syndrome Kissinger

Dans la deuxième partie de son reportage sur la mise en chantier d'un film, Nathalie Petrowski raconte la situation des cinéastes face aux institutions publiques pourvoyeuses de fonds. Des rapports ambigus, dit-elle, tissés d'un mélange d'amour et de haine, de dépendance et de frustration.

Page B-1

## SOMMAIRE

### Éditorial

La pensée néo-démocrate sur la crise constitutionnelle est d'un vide vertigineux et les dispositions que vient de prendre le gouvernement ontarien pour en traiter l'illustrent bien. L'éditorial de Lise Bissonnette. **Page A-8**



L'ambassadeur américain Thomas Pickering a voté hier contre Israël aux Nations unies.

### L'ONU vote pour une conférence au Proche-Orient

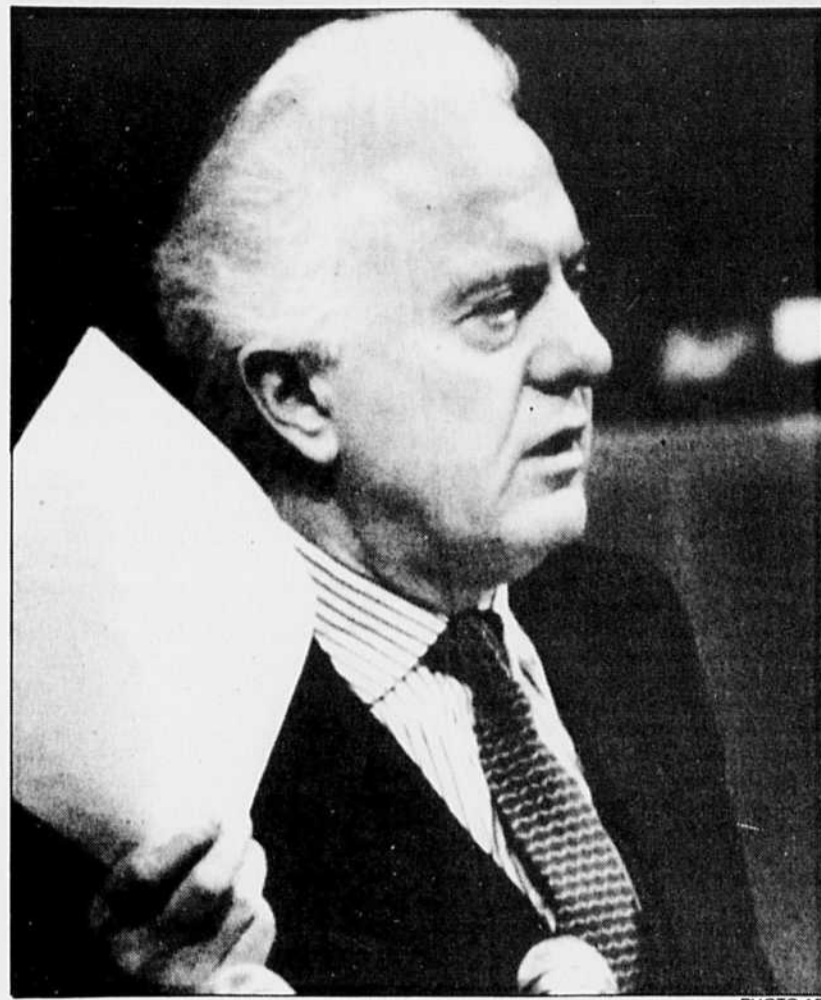
Le Conseil de sécurité adopte unanimement une déclaration présidentielle qui évoque pour la première fois la tenue, à un moment approprié, d'une conférence internationale de paix pour régler le conflit arabo-israélien. **Page A-7**

### La Laurentienne et Magil s'unissent

Le groupe financier La Laurentienne et le promoteur immobilier Groupe Magil ont fondu leur actif immobilier respectif dans une société à parts égales. **Page A-5**

### Baisse générale des taux d'intérêt

La Banque du Canada a abaissé, hier, son taux d'escompte de 12,01 % à 11,78 % et les grandes banques ont emboîté le pas et rapidement porté leur taux préférentiel à 12,75 %. **Page A-5**



Brandissant son discours de démission, le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, a ébranlé le monde, hier, et confondu Gorbatchev qui a qualifié cette démission d'inacceptable.

# La démission de Chevardnadze ébranle le monde

d'après Reuter et AFP

MOSCOU — Le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, a annoncé hier sa démission plongeant l'Union soviétique et le monde entier dans la consternation. Son geste a aussitôt été qualifié d'impardonnable par le président Mikhaïl Gorbatchev dont il était un très proche collaborateur.

En annonçant sa décision à un Parlement médusé, le chef de la diplomatie soviétique, figure-clé, depuis cinq ans, des réformes entreprises par Moscou et de la détente avec l'Ouest, a averti que l'URSS s'acheminait vers une dictature.

« La dictature gagne du terrain. Les réformateurs ont quitté la scène. Nul ne sait quelle sorte de dictature viendra et qui sera le dictateur, a-t-il

dit. Je ne peux pas me résigner à ce qui se passe dans mon pays (...) Je démissionne ».

Sa démission soudaine, qui souligne l'influence croissante de l'opposition conservatrice à la *perestroïka*, est un coup très dur pour Mikhaïl Gorbatchev, confronté à une crise économique et politique sans précédent et à des troubles ethniques.

« Nous traversons peut-être actuellement la période la plus difficile, et partir en ce moment est impardonnable. Il faut le dénoncer », a dit le chef du Kremlin au Parlement. Il a souligné qu'il n'avait pas été informé au préalable de cette démission.

L'agence Tass, citant un membre de l'entourage présidentiel, a rap-

porté que la démission d'Edouard Chevardnadze ne serait pas acceptée. Le porte-parole du président, Vitali Ignatenko, a dit pour sa part que Mikhaïl Gorbatchev avait demandé au ministre de rester jusqu'à ce que le Parlement entérine son départ.

Mais la décision d'Edouard Chevardnadze est définitive, a déclaré pour sa part le porte-parole du ministre des Affaires étrangères, Vitali Tchourkine.

Dans un discours empreint d'émotion, Edouard Chevardnadze, 62 ans, a déclaré au Congrès des députés du peuple qu'il était las de défendre sa politique contre les conservateurs et s'est plaint de ce que personne n'ait pris sa défense.

« Je vous prie de ne pas me le re-

Voir page A-4: La démission

## Des centaines de sièges vides à la PdA

Sylvain Blanchard

POUR UNE des très rares fois depuis 26 ans, la première de *Casse-Noisette* n'a pas fait salle comble à Montréal, mercredi.

Pas moins de 340 sièges de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts étaient libres et n'eurent été de la distribution de 359 billets gratuits à la presse, aux commanditaires et à certaines organisations à but non lucratif, c'est devant 700 places inoccupées que les Grands Ballets canadiens auraient présenté leur célèbre ballet.

Même chose hier, alors qu'à 15 heures, seulement 1747 des 2800 sièges de la salle avaient été vendus. N'eut été là encore des ventes de dernières minutes et des 250 billets offerts gratuitement à des groupes d'enfants défavorisés et à des organisations religieuses, *Casse-Noisette* aurait eu lieu devant une salle très clairsemée.

Conséquence directe du conflit entre la Place des Arts et ses techniciens, conflit qui a duré 14 jours et qui a fait en sorte que jusqu'au 9 décembre le public ignorait si le spectacle aurait lieu ou non, la baisse des ventes pour *Casse-Noisette* va entraîner un manque à gagner de 130 000 \$ pour les Grands Ballets canadiens. Une somme importante pour une troupe qui ne roule pas sur l'or.

« *Casse-Noisette* devrait générer

cette année des recettes de 900 000 \$, explique Colin McIntyre, directeur-général des Grands Ballets canadiens. Mais l'incertitude créée par le conflit à la PdA a fait en sorte que des centaines de clients potentiels ont préféré assister à d'autres événements ».

« Dans le contexte économique actuel, ajoute-t-il, il s'agit d'une perte irrécupérable parce que les gens limitent leurs sorties. Les individus qui voulaient voir *Casse-Noisette*, mais qui, à cause du conflit, ont acheté des billets pour les *Ices Capades* par exemple, ne viendront pas nous voir cette année. Ils savent que notre spectacle est présenté, mais avec Noël qui approche, ils n'ont plus d'argent ».

Pendant les deux semaines du conflit, alors que la présentation du spectacle était en danger et que les Grands Ballets canadiens priaient tous les saints pour éviter la faillite, la compagnie a réussi à vendre une moyenne de 538 billets par jour. Un nombre non négligeable, mais qui représente environ 400 billets de moins par jour par rapport à la période précédente et postérieure au conflit.

C'est ce qui fait toute la différence, indique M. McIntyre. Car devant le 10 décembre (date de la trêve dans ce conflit), les ventes ont repris leur rythme de croisière. Mais pour récupérer tout ce que nous avons perdu entre le 26 novembre et le 10 décembre, il faudrait vendre d'ici là

Voir page A-4: Des centaines

## Saddam évacue Bagdad

d'après Reuter et AFP

BAGDAD — L'Irak commence ce matin à évacuer un million d'habitants de Bagdad — le quart de la population de la capitale — dans un immense exercice de défense civile qui illustre à quel point la menace de guerre est prise au sérieux.

Les opérations ont commencé hier avec des rassemblements de véhicules de toutes sortes sur les principales artères de la capitale.

Les habitants du quartier Saddam, du nom du président Saddam Hussein, à une dizaine de km à l'est du Tigre, ont reçu les premiers instructions de se tenir prêts à quitter la capitale à l'aube, rapportent des témoins.

L'Irak a une longue expérience de la défense civile et des évacuations. Au cours des huit années de guerre avec l'Iran, les autorités ont fait évacuer des populations entières vers des camps spéciaux pour les mettre à l'abri des attaques de missiles sur les villes.

Au cours des deux dernières semaines, plus de 130 000 Irakiens ont reçu un entraînement de défense civile. La télévision, la radio, la presse donnent quotidiennement des con-

Voir page A-4: Saddam



PHOTO JACQUES GRENIER

### Les pompiers en deuil et en colère

Un lieutenant du service de pompiers de la Ville de Montréal, M. René Massé, 35 ans, est mort hier dans l'incendie qui a ravagé un immeuble désaffecté, angle Saint-Hubert et René-Lévesque. Six autres pompiers ont été blessés par l'effondrement de l'immeuble vétuste et inhabité. L'Association des pompiers de Montréal s'est indignée que ses membres risquent leur vie pour ces édifices abandonnés.

## Pas encore de consensus sur le fond à la Commission Bélanger-Campeau

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LES ENJEUX sont plus clairs au terme de la première ronde d'audiences publiques de la Commission Bélanger-Campeau, mais aucun commissaire n'ose parler de consensus sur le fond. Tout au plus avancent-ils qu'il existe une tendance lourde en faveur d'un référendum rapide sur la souveraineté. Mais tout de suite ils rappellent que la décision d'en tenir un est entre les mains du gouvernement libéral, lequel semble chercher à gagner du temps.

Voilà ce qui se dégageait hier d'un bref sondage informel mené auprès des membres de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec dont les travaux ont été ajournés jusqu'au 15 janvier après sept semaines d'audiences publiques dans 11 villes québécoises.

Fédéralistes comme souverainis-

tes s'entendent pour dire que les Québécois demandent des changements en profondeur dans les relations entre le Québec et le Canada. Le statu quo n'est plus acceptable. Mais la question de savoir comment réaliser ce changement reste entière.

Pour le ministre délégué aux Affaires canadiennes, M. Gil Rémillard, l'alternative est maintenant la suivante : ou bien le Québec reste dans le Canada et tente de le transformer, ou bien il déclare l'indépendance. Des experts qui ont comparu cette semaine devant la Commission l'ont convaincu, dit-il, que le concept de souveraineté-association n'existe pas en lui-même. « Ce qui existe, dit-il, c'est l'indépendance, et ensuite, une possibilité de négocier une association. Alors si le gouvernement devait tenir un référendum, il devrait poser la question suivante : Êtes-vous d'accord avec l'indépendance du Québec ».

Mais M. Rémillard prévient : « Attention, il ne faut rien précipiter », paraphrasant le professeur Léon Dion, dont le témoignage entendu la semaine dernière — « Un message de sagesse », dit-il —, semble l'avoir beaucoup inspiré.

Le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, est d'avis que la Commission a « semé partout l'idée d'un renouveau politique » et que « après avoir lancé ce train, M. Bourassa ne pourra pas l'arrêter ». Le député fédéral de Lac-Saint-Jean pense que M. Bourassa va « se soumettre à l'opinion publique » et qu'il déclencherà au cours de l'année un référendum sur la souveraineté. « Allons à la vérité », dit-il. Les sondages confirment les uns après les autres la stabilité de l'appui à la souveraineté. « Faisons un référendum. Pas demain matin, pas le lendemain de Noël. Mais faisons en sorte, le moment venu, que la population puisse

Voir page A-4: Consensus

## Levée de boucliers contre Masse sur les coupures à R.-C.

Josée Boileau

de notre bureau d'Ottawa

PENDANT que le ministre des Communications, Marcel Masse, rejette sur le Conseil du Trésor la responsabilité des coupures de 108 millions \$ dans le budget de Radio-Canada, la Coalition pour la défense des services français de la société d'État lançait sa campagne de protestation contre cette position du ministre qualifiée de « Je-m'en-foutiste ».

Témoignant devant le Comité permanent des communications et de la culture, dans une atmosphère chargée d'agressivité, M. Masse a subi les critiques des députés, même ceux de son propre parti, qui lui reprochaient son inaction face à la fermeture de

onze stations de télévision et les 1100 mises à pied survenues à Radio-Canada.

M. Masse s'en est tenu aux propos qu'il répète depuis plusieurs jours : la situation économique est difficile, la télévision publique est en crise à travers le monde, il faut couper, et le ministre n'a pas à s'ingérer dans les décisions de gestion interne prises par la Société. « Vous seriez les premiers à me blâmer si j'intervenais de cette façon », a lancé M. Masse.

Pendant ce temps, à Montréal, la campagne baptisée « Opération cent jours », puisque les décisions de Radio-Canada seront exécutoires à la fin de ce délai, regroupait Joël Le Bigot, Jean-François Lépine, Robert Gagnon, Nathalie Gascon, Pierre

Voir page A-4: Levée



ROLEX chez BIRKS

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

# Le vérificateur général ajoute 1,2 milliard \$ au déficit annoncé par Lévesque en 1989-90

Norman Delisle  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le déficit réel du gouvernement Bourassa pendant l'année 1989-90 a été sous-estimé de 1,226 milliard \$ pour atteindre en réalité presque 2,9 milliards \$, selon les calculs du vérificateur général du Québec, Rhéal Châtelain.

Dans les comptes publics qui viennent d'être déposés à l'Assemblée nationale, hier, le vérificateur estime que deux importantes sommes d'argent n'ont pas été portées au déficit officiel et auraient pourtant dû y être inscrites.

Il s'agit essentiellement des obligations actuarielles du gouverne-

ment face au régime de retraite de ses employés du secteur public, soit 1,142 milliard \$, et une tranche de quelque 84 millions \$ qui provient des dépenses effectuées au cours de l'année en cours mais inscrites dans les états financiers des années précédentes.

Uniquement pour 1989-90, les obligations actuarielles du gouvernement ont augmenté de 2,3 milliards \$, mais le gouvernement n'en a inscrit que 1,16 milliard \$ dans ses livres.

En conséquence, le vérificateur général recommande au gouvernement « de redresser ses pratiques comptables dans le sens proposé ». Sinon, poursuit le vérificateur, les états financiers ne fournissent pas un compte rendu complet de la réa-

lité. M. Châtelain déplore également les inscriptions par anticipation de dépenses, estimant qu'on « compromet ainsi la comparabilité des états financiers » d'une année à l'autre.

« Le vérificateur général désapprouve cette présentation de l'information financière » choisie par le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque.

Ce n'est pas la première année que le vérificateur critique la façon dont le gouvernement produit son bilan financier. Déjà, dans son rapport annuel, le 15 novembre dernier, il insistait sur la nécessité de présenter l'information financière de façon adéquate.

M. Châtelain signalait notamment

que l'information fournie dans les documents déposés à l'Assemblée nationale était « insuffisante » et ne permettait pas à quelqu'un de connaître la situation financière réelle du Québec.

M. Châtelain refusait toutefois à la mi-novembre de chiffrer le montant réel du déficit, ni la valeur des engagements que le gouvernement n'avait pas inscrit dans son bilan pour réduire son déficit artificiellement à 1,66 milliard \$, soit presque de moitié. Il invitait la presse à attendre la parution des comptes publics pour connaître cette donnée.

M. Châtelain rappelle dans les comptes publics que sa vérification a été faite conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et notamment en conformité avec les directives émises en novembre 1988 par l'Institut canadien des comptables agréés, l'ICCA.

Selon les chiffres du ministre des Finances, le déficit de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1990 s'est élevé à 1,66 milliard \$, ce qui s'ajoute à la dette accumulée des années précédentes pour donner une dette totale du Québec de 33,5 milliards \$, soit environ 5076 \$ par habitant.

Les Québécois sont cependant beaucoup plus mal pris avec la dette fédérale. Ils sont responsables d'environ le quart de la dette d'Ottawa, qui est de 320 milliards \$, puisqu'ils forment 25 % de la population du Canada. Ils doivent en assumer quelque 80 des 320 milliards \$ de la dette fédérale accumulée.

# Les ministres des Finances sont divisés sur la durée de la récession

OTTAWA (PC) — Les ministres des Finances du pays ne s'entendent pas sur le temps que durera la récession.

Le ministre fédéral Michael Wilson, qui rencontrait hier ses homologues provinciaux à Ottawa, a maintenu que la récession devrait prendre fin vers le milieu de 1991.

Il a été contredit par le ministre de l'Économie de l'Ontario Floyd Laughren, qui a affirmé que la récession risquait d'être plus longue que prévu. Il a déclaré qu'elle se poursuivra probablement durant le deuxième semestre de 1991.

Il a cependant dit douter qu'elle déborde sur 1992.

Le trésorier provincial de l'Alberta Dick Johnston a également affirmé que la récession sera plus longue que prévue. Elle pourrait durer un an, a-t-il déclaré.

Déjà, la veille, Statistique Canada avait indiqué que la récession pourrait être plus longue que prévu.

Les ministres des Finances se sont cependant entendus sur l'importance de réduire les taux d'intérêt pour contrer cette récession.

Le ministre fédéral des Finances lui-même a affirmé que c'était la meilleure voie à suivre. Avec le taux d'endettement du pays, il n'est certainement pas question de s'engager dans un programme de dépenses pour relancer l'économie, a-t-il déclaré aux journalistes, à l'issue de la rencontre.

« Le mieux que l'on puisse faire, c'est de réduire les taux d'intérêt », a-t-il affirmé. C'est seulement de cette façon que l'on pourra réduire le chômage et créer des emplois, a-t-il ajouté.

La décision de la Banque du Canada de réduire son taux de 12,01 à 11,78 a d'ailleurs ravi les ministres provinciaux, qui l'ont qualifiée de « réponse positive » de la part du Canada central.

M. Wilson a cependant souligné l'importance de continuer à surveiller le taux d'inflation du coin de l'œil, et surtout, de continuer à essayer de baisser le déficit.

Le ministre des Finances du Québec Gérard D. Lévesque lui a cependant fait rapidement savoir qu'en fait de coupures de dépenses, le Québec avait certainement fait sa part, et qu'il n'avait certainement pas envie de voir le grand frère fédéral faire des économies à ses dépens, par exemple, en réduisant ses paiements de transfert.

« Je pense que la cour est pleine, a-t-il déclaré. M. Wilson y a pelleté tout ce qu'il a voulu et qu'il a pu, et j'ai l'impression qu'il n'y a plus de place pour sa pelle ou son pelle-tage ».

Il a affirmé que tous les gouvernements provinciaux s'étaient rendus compte de l'importance du contrôle des dépenses.

Le Québec a donné l'exemple il y a quelques années, et va continuer dans ce sens, a-t-il poursuivi.

M. Wilson rencontrait ses homologues provinciaux hier pour préparer son prochain budget qu'il présentera au début de 1991. Les ministres ont fait part de leur analyse de la situation économique du Canada et de chacune des provinces, mais ils n'ont pas discuté en détail de points importants comme les paiements de transfert.

# 250 millions de nouvelles MTS chaque année

GENÈVE (AFP) — Deux cent millions d'individus sont frappés chaque année dans le monde par des maladies sexuellement transmissibles (MST) — syphilis, herpès génital, gonococcies, HIV et autres —, selon une analyse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le Dr André Meheus, responsable de ce dossier à l'OMS, a déclaré que le phénomène des MST, dans son ensemble, « semble être en augmentation » dans le monde.

Le nombre de nouvelles infections est estimé à 250 millions chaque année, dont 120 millions dues à la tri-

chomonase, 50 millions aux chlamydiae, 30 millions aux verrues génitales, 25 millions aux gonococcies, 20 millions à l'herpès génital, 3,5 millions à la syphilis, 2,5 millions au virus de l'hépatite B, deux millions au chancre mou et un million au sida.

Toutefois, il convient de distinguer entre les pays industrialisés, où les avancées de l'éducation sexuelle ont entraîné un recul des maladies telles que syphilis et gonococcies, et la stabilisation pour les autres types de MST, et les pays en développement, où malgré « quelques signes posi-

tifs », le phénomène serait globalement en augmentation.

« Les infections sexuellement transmissibles ne sont maîtrisées ni dans les pays industrialisés ni dans les pays en développement. La seule différence est que dans la plupart des pays industrialisés, elles n'augmentent pas au même rythme que dans les années 1960, 1970 et 1980, alors que dans les pays en développement, elles demeurent à des niveaux intolérables », indique le Dr Meheus. Le groupe d'âge le plus touché est celui des 20-24 ans, suivi des 15-19 et des 25-29.



## Ce que les Larose attendent de Grande-Baleine

*Des économies d'énergie. Pour éviter le gaspillage d'énergie, Monsieur Larose calfeutre ses fenêtres et fait vérifier son système de chauffage à l'approche de l'hiver. Il le fait pour réduire sa facture d'énergie, mais aussi par respect pour une ressource naturelle précieuse. Le calcul est simple à faire. Chaque kilowattheure économisé est un kilowattheure de moins à produire. Dans dix ans, les programmes d'efficacité énergétique permettront à tous nos clients d'économiser chaque année l'équivalent de la consommation totale de la région métropolitaine de Québec. Cependant, pour assurer sa croissance économique, le Québec de demain aura besoin de plus d'électricité qu'aujourd'hui. Sa population augmentera et son développement industriel se poursuivra. C'est pourquoi, malgré tous leurs efforts pour économiser l'énergie, les Québécois ont quand même besoin de Grande-Baleine. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 1 800 ÉNERGIE, quel que soit votre indicatif régional.*



Hydro-Québec

NOTRE PROPRE ÉNERGIE

## « Équipe usée à remplacer », dit Parizeau du gouvernement

Norman Delisle  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement Bourassa constitue une « équipe usée qui est à remplacer », estime le chef de l'opposition, Jacques Parizeau.

Dans un bilan de la session d'automne de l'Assemblée nationale tracé devant la presse, hier, M. Parizeau a reproché au gouvernement d'avoir démissionné tant au niveau économique que dans les autres secteurs.

Il a affirmé que « le gouvernement ne prend pas ses responsabilités face à la récession économique ». Le Québec a perdu 87 000 emplois depuis juillet 1990 et Montréal a arraché à la ville terre-neuvienne de Saint-Jean le championnat canadien de chômage urbain, avec un taux de 11,7 %.

Le chef péquiste a également signalé que le gouvernement avait, en dehors des taxes déjà annoncées dans le budget de mai dernier, ajouté un milliard de dollars pour cette année et 1,6 milliard \$ pour l'an prochain.

Parmi les nouvelles taxes directes et indirectes non prévues au budget, M. Parizeau a identifié les hausses de tarifs d'électricité à Hydro-Québec, l'augmentation des frais de scolarité, la majoration des coûts des permis de conduire et d'immatriculation, la taxe de vente québécoise (TVQ) de 8 % qui s'appliquera dans deux semaines.

Il a aussi mentionné la hausse des taxes scolaires, le transfert de taxation de 477 millions \$ aux municipalités et « l'impôt sur les malades », le ticket orienteur que le gouvernement prélèvera à compter du 1er janvier 1992.

Pour sa part, le leader parlementaire de l'opposition, le député Guy Chevrette, de Joliette, a noté que seulement 24 lois ont été adoptées par l'Assemblée nationale, dont plusieurs de peu d'importance.

Seules la loi sur les normes de travail et celle sur la sécurité routière avaient quelque substance, selon M. Chevrette.

Les deux représentants de l'opposition ont aussi dénoncé la réforme de la santé et des services sociaux, annoncée récemment par le ministre Marc-Yvan Côté. « La réforme équivaudra, notamment, à instaurer un impôt sur le revenu supplémentaire pour les gens qui sont malades ou qui souffrent d'infirmité, de sorte que si vous êtes malade, vous allez, à revenu égal, payer plus d'impôt que si vous êtes en bonne santé », a soutenu M. Parizeau.

Bref, pour le Parti québécois, le gouvernement montre plusieurs signes d'essoufflement :

- Le gouvernement doit utiliser le ministre Ryan à toutes les sauces;
- un ministre, Yves Séguin, a démissionné à cause de la TPS;
- les ministres de l'Énergie, Lise Bacon, et de l'Environnement, Pierre Paradis, sont en conflit au sujet du dossier hydro-électrique de Grande-Baleine;
- la taxe sur le livre a été suspendue « en catastrophe », après un congrès houleux du conseil général du Parti libéral;
- enfin, l'improvisation constitutionnelle du gouvernement demeure totale, comme en font foi l'attitude des ministériels à la Commission Bélanger-Campeau.



PHOTO AP

À Victoria, où la neige est l'exception, on pourrait connaître cette année le premier Noël blanc en 19 ans. Aaron Grayson et Andrew Tuttle en profitent pour creuser un tunnel dans l'énorme masse de neige qu'a déposée la vague de froid dans l'Ouest canadien.

## Sombres pronostics pour un Noël blanc

Isabelle Paré

LES CHANCES qu'un Noël blanc nappe la région de Montréal sont plus que jamais compromises à quelques jours de l'échéance ultime.

C'est du moins ce qu'avance, statistiques à l'appui, le Bureau météorologique du Canada, ajoutant au surplus des prévisions et des aperçus peu encourageants pour la fin de semaine.

À Québec et Sainte-Agathe, que les inquiets se rassurent, la neige n'a jamais manqué au rendez-vous en trente ans d'histoire météorologique. Quoique la nature, cette année, semble bien partie pour faire mentir les statistiques.

À Victoria, en Colombie-Britannique, qui n'avait pas connu de Noël blanc depuis 19 ans, on croule sous la neige depuis que la vague de froid des derniers jours a fracassé les records des 41 dernières années.

À Montréal et Ottawa, bien que les statistiques des 30 dernières années établissent à 83 % et 84 % les chances que la région soit couverte de neige pour le réveillon, les probabilités d'un Noël blanc semblent plus que minces cette année, avouait hier le météorologue, M. Renel Lagacé, du Bureau météorologique de Montréal.

« Disons que pour l'instant, le Noël blanc est sérieusement compromis. Tout semble indiquer que nous ferons partie des rares probabilités de

17 % d'un 25 décembre sans neige », affirmait-il hier.

En plus de la pluie verglaçante qui s'abattra ce matin sur la métropole, on prévoit pour le reste de la fin de semaine un réchauffement peu propice aux bordées de neige.

Mais la nature a ses raisons que le météorologue ne connaît pas toujours, concède M. Lagacé, de sorte que nul ne peut prévoir à coup sûr ce que le ciel nous réserve pour la veille de Noël. « C'est parfois une question de quelques degrés ou de quelques kilomètres qui fait la différence entre la pluie et ou une tempête de neige », pronostique-t-il.

En trente ans, la neige n'a fait faux bond à Montréal que trois fois : en 1988, en 1979 et en 1971. Mais cette année, la région de Montréal n'avait reçu que 38 centimètres de neige, quelque 20 centimètres en-deça de la normale pour un mois de décembre. « Il n'est presque rien tombé en novembre, on a donc un mois complet à rattraper », évalue M. Lagacé.

Ailleurs au Québec, les statistiques veulent que les chances d'un Noël blanc atteignent 100 % à Québec et Sainte-Agathe, 86 % à Sherbrooke et 90 % à Trois-Rivières. À Winnipeg, Saskatoon et plus au nord, la neige ne fait jamais défaut, dit-on. Les mêmes chiffres évaluent à 6 % les chances que la neige recouvre Victoria et Vancouver le jour de Noël. Pourtant... Décidément, la Nature ne sait plus à quel Celsius se vouer.

## Hydro-Québec: 6 millions \$ pour «dire la vérité» sur Grande-Baleine

Louis-Gilles Francoeur

HYDRO-QUÉBEC dépense actuellement 1,75 million \$ pour vendre le projet Grande-Baleine aux Québécois par une campagne publicitaire qui se poursuivra toute l'année prochaine afin de contre-balancer la partialité des médias d'information qui accordent trop d'importance aux adversaires des projets hydro-électriques », déclare le vice-président à l'Environnement de la société d'État, M. Daniel Dubeau.

À la fin de 1991, la société d'État aura dépensé en tout 6 millions \$ pour présenter le dossier Grande-Baleine à sa façon, quitte à interrompre cette campagne si les commissaires chargés de l'évaluer en toute sérénité le demandent, précise pour sa part M. Daniel Granger, le responsable des communications d'Hydro-Québec.

« Quand les journalistes et les médias manquent d'objectivité, c'est à regret qu'on se doit de payer pour dire la vérité à la population », précise de son côté M. Dubeau.

Ce dernier cite en exemple de partialité journalistique l'émission *Droit de parole*, de Radio-Québec, au début de décembre qui l'a qualifié de « coup monté » et d'exemple de « manque d'objectivité ». Il illustre sa pensée en rappelant qu'une personne, qui s'est identifiée comme le futur président d'un organisme pacifiste dans un futur Québec indépendant, a qua-

lifié de « menteur » M. André Mercier, vice-président à la planification d'Hydro-Québec qui n'a pu répliquer aux multiples affirmations souvent fausses qu'on aurait laissées passer en ondes comme vérités établies sur ce dossier.

M. Dubeau rappelle qu'il a lui-même témoigné au printemps dernier pendant trois heures à la commission parlementaire sur le plan de développement d'Hydro-Québec et que, par exemple, Radio-Canada n'a pas rapporté une ligne de ses propos. Une semaine plus tôt, dit-il, on accordait la manchette au chef cri Matthew Coon Come. Même chose, dit-il, pour les audiences de l'ONE dont certains médias ont fait, à son avis, leurs choux gras ainsi que pour les audiences du côté américain dont la société Radio-Canada a donné des compte-rendus systématiques.

Dans ce contexte, dit-il, il est normal pour Hydro-Québec de répliquer par une « campagne d'information » qui porte sur « le contenu et la justification du projet Grande-Baleine ».

Le directeur des relations publiques d'Hydro-Québec, M. Daniel Granger, adopte un point de vue plus nuancé. « Globalement », dit-il, tous les médias ne sont pas biaisés. Mais il considère que plusieurs médias ont fait leur lit sur le projet Grande-Baleine et ne le cachent pas en éditorial, bien au contraire. « Même avant d'avoir lu les études d'impacts »,

M. Granger précise que les 6 mil-

lions \$ qui seront dépensés en 1991 par ses services pour « informer » le Québec sur le projet Grande-Baleine serviront, en plus de la campagne publicitaire, à payer pour des visites dans les cégeps et les campus, pour des présentations à des groupes de pression comme les Chambres de commerce, etc.

En 1990, Hydro-Québec a dépensé 2 millions \$ pour faire visiter ses chantiers de la Baie James à 11 300 personnes. La plupart étaient des touristes qui payaient l'essentiel de leurs dépenses. Hydro a payé pour les « professionnels », notamment 200 journalistes et 1400 hommes d'affaires, ainsi que des VIP, comme ce fut le cas notamment de deux sénateurs américains.

M. Granger fixe approximativement autour de 1 million \$ le coût de la fabrication des documents sur le plan de développement et la grille tarifaire annuelle ainsi que les dépenses de relations publiques qui ont entouré leur défense devant les deux commissions parlementaires tenues à Québec sur ces questions.

MM. Granger et Dubeau soutiennent que cet effort publicitaire n'entre pas en conflit avec les audiences publiques prévues sur le projet Grande-Baleine. Une campagne publicitaire aussi nourrie ne limite en rien, disent-ils, la portée de l'examen public ou la portée des conclusions des commissaires appelés à examiner ces projets.

## Les autochtones pourraient ne pas reconnaître un Québec souverain

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LES NATIONS autochtones pourraient ne pas reconnaître une déclaration de souveraineté du Québec et en contester la légitimité en cours si leurs droits ne sont pas protégés à leur satisfaction, a prévenu hier le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour le Québec, M. Konrad Sioui.

Le peuple québécois peut décider seul de son avenir, a-t-il déclaré à la Commission Bélanger-Campeau. Mais si le choix des Québécois devait « nous arracher, nous déposséder de quelque chose, on ne se laissera pas prendre en otage », dit-il.

M. Sioui a d'ailleurs suggéré « très fortement » aux Québécois de songer « sérieusement » à demeurer au sein du Canada.

« Ne faites pas une déclaration unilatérale (de souveraineté) qui affecterait nos territoires, a-t-il averti. Autrement, nous nous réservons le droit absolu de tenir notre propre référendum où tous les citoyens des Premières Nations du Québec et du Canada choisiront eux-mêmes le type d'alliance politique et constitutionnelle » qu'ils désirent maintenir. Cela pourrait vouloir dire que les nations autochtones vivant dans un Québec souverain pourraient préférer demeurer associées au reste du Canada.

« Si c'était l'intention du gouvernement du Québec de se séparer du reste du Canada, si le reste du Camérindien établies au Québec n'avaient consenti à cette séparation, on devra très sérieusement tenir

compte de nos droits, dit-il, incluant notre titre aux territoires traditionnels ».

M. Sioui fait valoir que les nations autochtones ont des droits reconnus par des traités signés avec la Couronne britannique et des jugements de la Cour suprême du Canada, des alliances avec les autres premières nations du pays et des arrangements qui débordent le cadre du Québec. « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », dit-il. Le peu que nous avons, on y tient ».

Le chef huron-wendat rappelle que les autochtones n'ont pas l'habitude de vivre à l'intérieur de frontières et que des membres des nations vivent à l'extérieur du territoire québécois : des Micmacs vivent aussi bien dans les Maritimes qu'en Gaspésie, des Cris dans les Territoires du Nord-Ouest comme à la baie James.

« Les Premières Nations du Canada ont des liens historiques et ces liens historiques-là, on ne peut pas les couper comme ça, a-t-il insisté. Pour se protéger, les Amérindiens ont besoin d'être ensemble ».

Il existe une manière d'éviter les écueils, c'est que le peuple québécois se donne une constitution qui reconnaisse aux peuples autochtones « le droit inhérent à s'autodéterminer » et qui admette la création de gouvernements autonomes. Si les préoccupations légitimes du Québec doivent être rencontrées, alors les nôtres doivent l'être également, dit-il.

Si les Premières Nations sont disposées à participer à des commissions comme celle du Québec, a précisé M. Sioui, « il faut que vous sachiez que celles qui vont primer sur toutes ce seront nos propres commissions ».

## 85 femmes enceintes ne pourront accoucher à la Cité de la Santé

Caroline Montpetit

DIX-SEPT MÉDECINS du centre hospitalier Cité de la Santé, de Laval, ont reçu le 10 décembre dernier un avis de l'administration les enjoignant de refuser les demandes d'admission pour accouchement de 85 femmes enceintes de la région.

Selon le système de quotas d'accouchements par médecin établi par la direction en septembre dernier, ces femmes devront donner naissance dans d'autres hôpitaux de l'île de Montréal, notamment à l'hôpital Notre-Dame.

Le président de l'Association des médecins omnipraticiens de Laval, le Dr Jacques Fournier, a dénoncé une fois de plus hier le principe des quotas imposés aux médecins qu'il juge discriminatoire et a menacé de prendre un recours en Cour supérieure pour faire renverser cette décision de l'administration.

« J'ai une patiente qui en est à son troisième enfant. Elle sait qu'elle accouche très vite. En pleine heure de pointe, cette femme n'aura pas le temps de se rendre à l'hôpital Notre-Dame pour accoucher », a prédit le Dr Fournier.

Si les obstétriciens de la Cité de la Santé refusaient d'obtempérer aux ordres de la direction, ils pourraient perdre le privilège d'exercer à cet hôpital.

« Je crois que la menace de couper les privilèges des médecins récalcitrants est un « bluff » de l'hôpital. Certaines femmes enceintes de Laval qui connaissent l'hôpital nous disent qu'elles vont se présenter quand même ici au moment d'accoucher. L'accouchement est un élément essentiel de la médecine familiale. Il assure le renouvellement de leur clientèle », a néanmoins commenté le Dr Fournier.

L'Association des médecins omnipraticiens de Laval s'est engagée à défendre les médecins qui seraient privés de leur privilège de pratiquer l'accouchement. Elle demande également au ministre québécois de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, d'allouer de nouvelles ressources à la Cité de la Santé pour faire face à la hausse de natalité dans la région.

Une vingtaine de femmes enceintes de Laval étaient également présentes à la conférence de presse pour faire valoir leur volonté d'accoucher dans l'hôpital de leur région.

## C'est le droit à l'autodétermination qui n'est pas négociable, répondent libéraux et péquistes à Bob Rae

QUÉBEC (PC) — Le ministre Gil Rémillard a poliment rabroué, hier à l'Assemblée nationale, le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, qui affirmait, mercredi, que le démantèlement du Canada n'est pas négociable et que l'Ontario n'acceptera pas que le Québec se retire de la fédération canadienne. « Le Québec possède le droit à l'autodétermination, a expliqué le ministre responsable des Affaires canadiennes.

« Il n'y a pas de problème à ce niveau-là, pas plus pour M. Rae que pour moi », a dit le ministre des provinces et il est évident que lorsque le peuple québécois décidera de son statut constitutionnel, il pourra l'appliquer en fonction des règles internationales comme des règles internes. Je ne vois pas de difficultés à ce niveau-là ».

Le critique de l'opposition en matière constitutionnelle, Jacques Brassard, n'a pas pris la peine, lui, de mettre des gants blancs pour blâmer le premier ministre ontarien d'avoir

tenu de tels propos.

« Dans une déclaration intempes-tive et pour le moins inamicale visant à intimider sans doute les Québécois (...), M. Rae a rejoint le camp des maîtres chanteurs et des lous-garous qui veulent refaire le coup de 1980, a dit le député de Lac-Saint-Jean.

« Est-ce que le ministre Rémillard pourrait faire comprendre à M. Rae que s'il y a une chose qui n'est pas négociable, qui ne peut être l'objet de marchandage ou de maquignonage, c'est le droit à l'autodétermination du peuple québécois, et qu'il est inconcevable et indigne que le premier ministre de la plus importante province nie ce droit ? »

M. Rémillard, plus diplomate, a dit qu'il a relevé quelque chose de positif dans la déclaration du chef ontarien et c'est le fait que l'on se sensibilise de plus en plus dans le reste du Canada sur ce qui se passe au Québec.

## Manifestation des grévistes de la SAQ

DES CENTAINES d'employés d'entrepôt de la Société des alcools du Québec ont manifesté hier après-midi devant les bureaux du ministère du Travail à Montréal et à Québec pour exprimer leur mécontentement face au jugement rendu mardi par le juge Denis Lévesque, et exigé la reprise des pourparlers à la table de négociation. Leurs représentants ont rencontré les ministres Daniel Johnson, Normand Cherry, et Gérard Tremblay, qui se sont dits prêts à faire les efforts nécessaires pour rétablir le dialogue entre les parties. Les employés d'entrepôt sont en grève depuis le 9 octobre dernier.

choix  
accueil  
emballages-cadeau

# LIBRAIRIE HERMÈS

1120, av. Laurier ouest  
Outremont, Montréal H2V 2L4  
tél.: 274-3669

de 9h. à 23h30  
362 jours par année

Le plus grand choix de montres suisses de renommée internationale

beluga  
en or 18 ct

**EBEL**  
Les Architectes  
du Temps

Montres Ebel,  
à partir de 1125\$

Seulement chez: **KAUFMANN**  
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, rue Crescent, Montréal H3G 2C1 Tél.: (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Omega PIVET BREITLING

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries et les boutiques Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

**Cartier**  
L'ART D'ÊTRE UNIQUE

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal  
(514) 939-0000



# LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, vendredi 21 décembre 1990

## La Laurentienne et Magil regroupent leurs actifs dans le secteur immobilier

Serge Truffaut

LE GROUPE financier La Laurentienne et le promoteur immobilier Groupe Magil ont regroupé leur actif immobilier respectif dans une société détenue à parts égales en plus de fonder une société de gestion immobilière.

C'est ce qu'ont annoncé hier en conférence de presse M. Jacques Drouin, président du conseil et chef de la direction du Groupe La Laurentienne, et M. Sol Polachek, président de Groupe Magil, qui ont précisé par ailleurs que dans le cas de la société de gestion le promoteur immobilier détiendra 75 % des parts, la différence appartenant à l'institution financière.

Au cours d'un entretien, le grand patron de La Laurentienne a confié que la part de Magil dans ces deux entités s'expliquait en raison du fait que l'institution financière voulait jouer un rôle d'investisseur immobilier et non de promoteur.

Dans le cas de la société de gestion, M. Drouin a signalé que la Caisse de dépôt et placement du Québec, à l'occasion d'une transaction qui a permis à La Laurentienne de vendre la moitié du Windsor pour une somme de 27 millions \$, s'est né-

gocié une clause qui lui permettra, si elle le désire, de se joindre au groupe nouvellement formé.

En effet, selon les explications fournies hier, la Caisse pourra éventuellement détenir 20 % de la société de gestion. D'après l'entente, la Caisse de dépôt dispose d'une période de 18 mois pour exercer son option. Si jamais la Caisse décide d'exercer son droit, le profil de la propriété de la société de gestion sera évidemment modifié.

Dans le cas de la société en co-participation, les partenaires concernés ont convenu de poser les gestes suivants : F-I-C La Laurentienne, bras immobilier du groupe financier, « versera » dans la « cagnotte » les 50 % du Windsor, le Complexe La Laurentienne à Québec, un édifice actuellement en construction à Hull et 100 000 pieds carrés de terrains propices à la construction. De son côté, Magil « versera » la part qu'elle détient dans le prestigieux édifice qu'est la Place Victoria.

En tout, l'actif immobilier mis en commun par ces partenaires atteint environ 500 millions \$, a indiqué M. Claude Normandeau, nouveau président et chef des opérations de l'entité formée. En termes de volume, M. Normandeau a précisé que le parc immobilier de la société est



Jacques Drouin

d'environ 2,5 millions de pieds carrés, soit l'un des plus importants portefeuilles au Québec.

Fait important à souligner, ce 500 millions \$ d'actif immobilier se compose uniquement d'édifices de classe A. Dans cette catégorie qui rassemble les édifices neufs ou de prestige, le pied carré se loue présentement au-delà de 25 \$. De plus, la qualité du portefeuille constitué indique que les nouveaux associés ne seront pas dans l'obligation de déclencher des vastes et onéreux plans de rénova-

tion avant des années et des années. À l'exception de...

À l'exception de la Place Victoria où se poursuit actuellement un plan de modernisation de l'ordre de 15 millions \$. Dans le cas de cet édifice de près d'un million de pieds carrés, la Caisse a le statut d'actionnaire majoritaire.

En ce qui concerne les 100 000 pieds carrés propices à la construction, il est tout aussi important de signaler qu'en vertu de leur situation, à deux pas de la Place Bonaventure, ils permettront à cette nouvelle entité immobilière de jouer un rôle influent lorsque l'activité dans ce secteur d'activités reprendra de son allant.

En effet, depuis le coup d'envoi au Centre de commerce mondial situé sur la rue Saint-Jacques et du 1000 La Gauchetière, la dynamique immobilière s'est déplacée, pour ainsi dire, à l'intérieur du quadrilatère formé, grosso modo, des rues Peel à l'ouest, Bleury à l'est, Saint-Antoine au nord et Notre-Dame au sud.

Cela dit, M. Drouin a mentionné que l'équivalent de 15 millions \$ de propriétés actuellement détenues par F-I-C avait été mis en vente. Parmi ces actifs, on notera les 16 % des parts que La Laurentienne possède dans l'immeuble Ultramar.

## Le taux d'escompte baisse à 11,78 %

Les grandes banques diminuent leur taux préférentiel d'un demi-point

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a abaissé, hier, son taux d'escompte de presque un quart de point de pourcentage. De 12,01 % la semaine dernière, le taux d'escompte est en effet passé à 11,78 %. Les grandes banques ont emboîté le pas et rapidement porté leur taux préférentiel à 12,75 %.

Cette baisse survient deux jours après une réduction du taux d'escompte américain et fléchit de façon marquée au moment où l'on notait une aggravation de l'économie canadienne.

Les taux d'intérêt à court terme, qui n'ont pas cessé de fléchir depuis le printemps, sont maintenant à leurs niveaux les plus bas depuis février 1989.

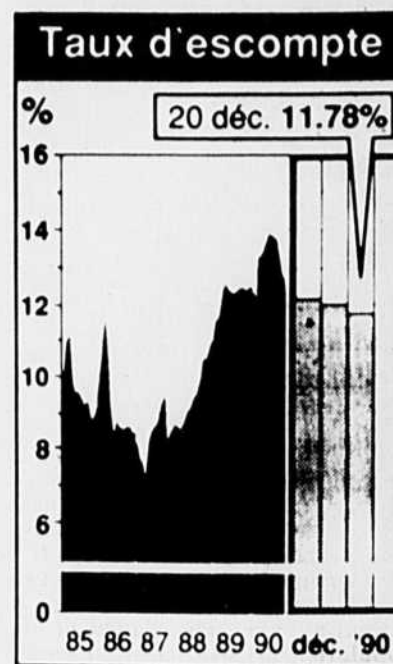
Mais selon M. Ted Carmichael, économiste senior chez Burns Fry, à Toronto, la réduction d'hier ne fera pas tellement de différence pour le consommateur moyen devant terminer ses achats des Fêtes. « C'est un changement que les consommateurs doivent accueillir avec satisfaction, tout en souhaitant voir les taux diminuer d'encore une bonne portion au cours des six prochains mois ».

Pendant, a-t-il dit, avec un taux de chômage supérieur à 9 % et la crainte constante d'une récession grave et longue, la plupart des gens ne veulent pas se risquer à entreprendre quoi que ce soit.

« Actuellement, selon nous, les consommateurs sont prudents et préfèrent payer une partie de leur dette plutôt qu'en contracter de nouvelles, même si les taux baissent », a indiqué M. Carmichael.

Plus tôt hier, le ministre des Finances, Michael Wilson, s'est aussi montré prudent au sujet de la rapidité avec laquelle les taux d'intérêt devraient continuer de baisser, malgré la gravité croissante de la récession.

Craignant d'attiser l'inflation, la Banque du Canada a fortement résisté à toute diminution trop rapide des taux d'intérêt, qui ont cédé deux



Source : Banque du Canada (PC)

points de pourcentage depuis le mois d'août.

Mais la pression est devenue vraiment intense mardi, après que la Réserve fédérale des États-Unis ait abaissé son taux d'escompte d'un demi-point de pourcentage, à 6,5 %.

« C'est évident, la tendance est à une baisse des taux d'intérêt — mais à quel rythme pourrions-nous les diminuer ? Tout dépend des pressions inflationnistes actives au sein de l'économie », a déclaré M. Wilson avant de rencontrer ses homologues provinciaux, à Ottawa.

M. Wilson a pris le temps de souligner que les salaires augmentaient encore à un rythme trop rapide à son goût.

« Ce que nous devons faire, c'est regarder vers l'avenir, trouver les moyens de nous sortir de cette récession, rétablir une base solide pour une croissance non inflationniste dans les années à venir ».

## Avec la crise du Golfe, l'inflation et les déficits sont au centre des préoccupations de l'OCDE

PARIS (AFP) — La hausse des prix du pétrole liée à la crise du Golfe assombrit les perspectives de croissance économique à court terme, mais ses effets seront passagers si les pays industrialisés s'attaquent résolument à l'inflation et aux déficits budgétaires, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'OCDE, dans son rapport semestriel, note que la fragilité des marchés financiers aux États-Unis et au Japon contribue à renforcer les incertitudes. Elle appelle les gouver-

nements à conforter le climat de confiance, aujourd'hui « fragilisé », dans les milieux financiers.

L'impact de la crise du Golfe et le retournement de conjoncture aux États-Unis devraient être absorbés dans le courant de l'année prochaine, sans provoquer de flambée d'inflation ou de récession, estime l'organisation.

Mais pour cela, les pays industrialisés doivent « axer fermement la politique monétaire sur la lutte contre l'inflation, poursuivre l'effort de réduction des déficits budgétaires » et ouvrir plus largement leurs marchés au commerce mondial.

Selon les prévisions de l'OCDE, qui se fondent sur un prix du pétrole de 27 \$ US par baril, la croissance devrait être freinée à 2 % en 1991 et 2,5 % en 1992, au lieu de 2,8 % cette année.

Le Japon et l'Allemagne conserveront « une expansion rapide », la croissance japonaise s'élevant à 3,7 % et 3,8 % en 1991 et 1992 après 6,1 % cette année, tandis que le PIB allemand devrait progresser de 3 % puis 2,6 % au cours de deux prochaines années contre 4,2 % en 1990.

L'inflation sera plus forte : la hausse des prix à la consommation dans l'OCDE devrait atteindre 6 % au premier semestre 1991, mais elle pourrait revenir dans une zone de quatre à 4,5 % au second semestre, au lieu de 4,8 % en 1990.

Pour ailleurs, le taux de chômage pourrait passer de 6,2 % en 1990 à 6,7 % en 1991, pour frôler les 7 % en 1992.

L'OCDE table sur une réduction de 40 milliards \$ US du déficit de la balance américaine des paiements courants à 60 milliards \$ US d'ici 1992. L'excédent courant de l'Allemagne devrait diminuer de moitié pour atteindre 18 milliards \$ US, tandis que le surplus japonais devrait connaître une baisse modeste pour

s'élever à 36 milliards \$ US.

Selon le rapport, le contraste s'est accentué entre le « dynamisme » des pays comme le Japon et l'Allemagne, qui ont de surcroît maîtrisé leur inflation, et « l'atonie » de certains, comme les États-Unis, où la hausse des prix reste forte, accentuée par la faiblesse du dollar.

## Une lente reprise jusqu'en 93 suivra la récession au Canada

PARIS (AFP) — Le Canada, dont la récession actuelle sera relativement courte et de faible ampleur, devrait connaître une reprise économique lente jusqu'à la fin 1992, selon une étude de l'OCDE publiée hier.

Pour l'OCDE, le PIB (produit intérieur brut) réel, qui aura diminué de 0,5 % au cours du second semestre de 1990, devra augmenter progressivement pour atteindre un taux de croissance de 2,5 % au second semestre de 1992.

Les experts de l'OCDE estiment que l'investissement des entreprises restera sans doute relativement médiocre jusqu'au milieu de 1991, avant d'augmenter à nouveau à la faveur de la baisse des prix des biens d'équipement liés à l'entrée en vigueur de la TPS (taxe sur les produits et services) en janvier 1991.

L'emploi ne devrait se redresser

que vers le milieu de 1991, prévoit l'OCDE. Malgré le ralentissement de la croissance de la population active, le chômage pourrait atteindre en moyenne 8,8 % au second semestre de 1990 et se maintenir ensuite aux alentours de 9,5 %.

La hausse des prix à la consommation, en raison notamment d'une hausse ponctuelle de l'ordre de 1,25 % du fait de l'instauration de la TPS, pourrait atteindre, selon l'OCDE, près de 7,5 % en rythme annuel au premier semestre de 1991 pour retomber rapidement et s'établir aux alentours de 3,75 % au second semestre de 1992.

Une amélioration des termes de l'échange pourrait contribuer à réduire sensiblement le déficit des opérations courantes, qui reviendrait aux alentours de 7,5 à 8 milliards \$ US en 1992.

## La CÉE réduit ses quotas de pêche

BRUXELLES (PC) — En dépit des objections du Canada, et après une trentaine d'heures de débats, les membres de la Communauté européenne se sont mis d'accord, hier, pour fixer les quotas de poissons et le total des captures des espèces qui pourront prendre les pêcheurs européens en 1991 le long des grands bancs, juste à l'extérieur de la zone canadienne des 200 milles marins.

Les ministres de la Pêche des pays de la CEE se sont entendus à l'unanimité pour adopter, sans changement, une proposition consistant à abaisser leurs quotas de prises totales de 5000 tonnes par rapport aux quotas de cette année, portant la limite pour 1991 à environ 54 000 tonnes, et sont convenus de mesures de conservation requises l'an prochain pour préserver certaines espèces.

La décision a été adoptée en dépit des efforts du Canada pour faire endosser des réductions encore plus sé-

vères des quotas, à l'heure où l'industrie canadienne de la pêche subit le contrecoup de la baisse des stocks de poissons, qui se traduit par de nombreuses fermetures d'usines et mises à pied.

La principale ressource de l'industrie de la pêche de l'océan Atlantique, la morue, est menacée par la surpêche, et les stocks ne se reconstituent pas aussi rapidement que prévu, soutiennent les scientifiques canadiens.

Le commissaire européen aux Pêches, Manuel Marin, a qualifié l'adoption de la proposition par les ministres des Douze de « miracle », considérant les débats enflammés qui l'ont précédée. M. Marin a aussi indiqué que les ministres lui avaient confié le mandat d'entamer des pourparlers exploratoires avec le Canada en vue de régler le conflit canado-européen sur la pêche.

Tant le ministre canadien du Commerce extérieur, John Crosbie, que son homologue des Pêches et Océans, Bernard Valcourt, s'étaient opposés aux propositions de la CEE lorsqu'elles avaient été rendues publiques, plus tôt au cours du mois, et avaient demandé à la Communauté de revoir sa position.

Les autorités canadiennes faisaient valoir que d'autres pays membres de l'Organisation de la pêche dans l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO) avaient réduit leurs quotas, et que la CEE n'avait abaissé les siens qu'après s'être livrée à une surpêche prononcée en 1986 et 1987.

De son côté, Ottawa a annoncé il y a une semaine un plan de réduction des quotas de morue de 190 000 à 180 000 tonnes environ, échelonné sur les trois prochaines années.

## L'Argentine et le Brésil préparent un marché commun

MONTEVIDEO (AFP) — L'Argentine et le Brésil ont conclu hier un vaste accord de coopération économique qui prépare la création d'un marché commun entre les deux pays.

Les représentants argentins et brésiliens à l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) ont, par cet accord, donné une forme concrète au Traité d'intégration signé en novembre 1988 par les anciens présidents des deux pays, Raul Alfonsín et José Sarney.

Le traité avait fixé au 1er janvier 1991 la date de départ d'un processus qui conduira les deux pays à abattre les barrières commerciales bilaté-

rales. Les présidents argentin Carlos Menem et brésilien Collor de Mello avaient convenu en juillet dernier de réaliser ce programme en cinq ans, d'ici à 1995, au lieu de cinq.

L'accord conclu hier est parallèle au processus d'intégration qui réunit l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay pour la création d'un Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR), également en 1995.

Il prévoit notamment une réduction minimale de 40 % des droits de douanes applicables aux pays tiers, et la disparition totale des barrières entre les deux pays signataires au 31 décembre 1994.

## Les USA peuvent éviter la récession

PARIS (AFP) — L'activité économique aux États-Unis va encore se ralentir au cours des prochains trimestres, mais une récession proprement dite pourra probablement être évitée, indique l'OCDE dans le chapitre de ses perspectives économiques consacré à l'économie américaine.

La croissance du PNB atteindra son point le plus bas au premier semestre 1991 (plus 0,6 % comme au second semestre 1990), avant de repartir nettement dans la deuxième moitié de 1991, où l'OCDE anticipe une progression de 1,8 %.

Pour éviter une croissance négative de leur économie alors que la demande intérieure s'est affaïssie, les États-Unis pourront s'appuyer sur les exportations, dopées par la faiblesse actuelle du dollar face aux autres principales monnaies.

Mais cette situation n'est pas sans conséquences sur le front des prix : conjuguée à la hausse des prix du pétrole, la baisse du dollar aggrave les tensions inflationnistes. L'inflation américaine, selon l'OCDE, culminera en premier semestre 1991 avec une dérive de 7,4 % des prix à la consommation, avant de retomber légèrement au-dessus de 5 % pour les 18 mois suivants. Le chômage progressera d'un point en deux ans, pour toucher 6,7 % de la population active au second semestre 1992.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1730.84 - 6.28
TSE-300	3255.43 + 1.69
Dow Jones	2629.46 + 2.73
Dollar canadien (US Cents)	86.26 - .04
Or (New York-US\$)	385.90 - .10

(PC)

BANQUE ROYALE DU CANADA

### CONVOCAZIONE À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada aura lieu dans la salle de bal "Metropolitan Grand Ballroom" du Centre des congrès de l'hôtel Westin Harbour Castle, 1, Harbour Square, en la ville de Toronto, dans la province d'Ontario, le jeudi 24 janvier 1991 à 10 h 30, aux fins suivantes:

- (1) recevoir les états financiers de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 1990 et le rapport des vérificateurs s'y rapportant;
- (2) élire les administrateurs;
- (3) nommer des vérificateurs;
- (4) fixer la rémunération des vérificateurs; et
- (5) examiner toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration  
La vice-présidente et secrétaire  
J.E. Lawson  
Montréal, le 4 décembre 1990

**TRUSTCO GENERAL**

**AVIS DE DIVIDENDES**

AVIS est par la présente donné que le Conseil d'administration de TRUSTCO GENERAL DU CANADA INC. a déclaré les dividendes suivants, payables le 15 janvier 1991 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 décembre 1990.

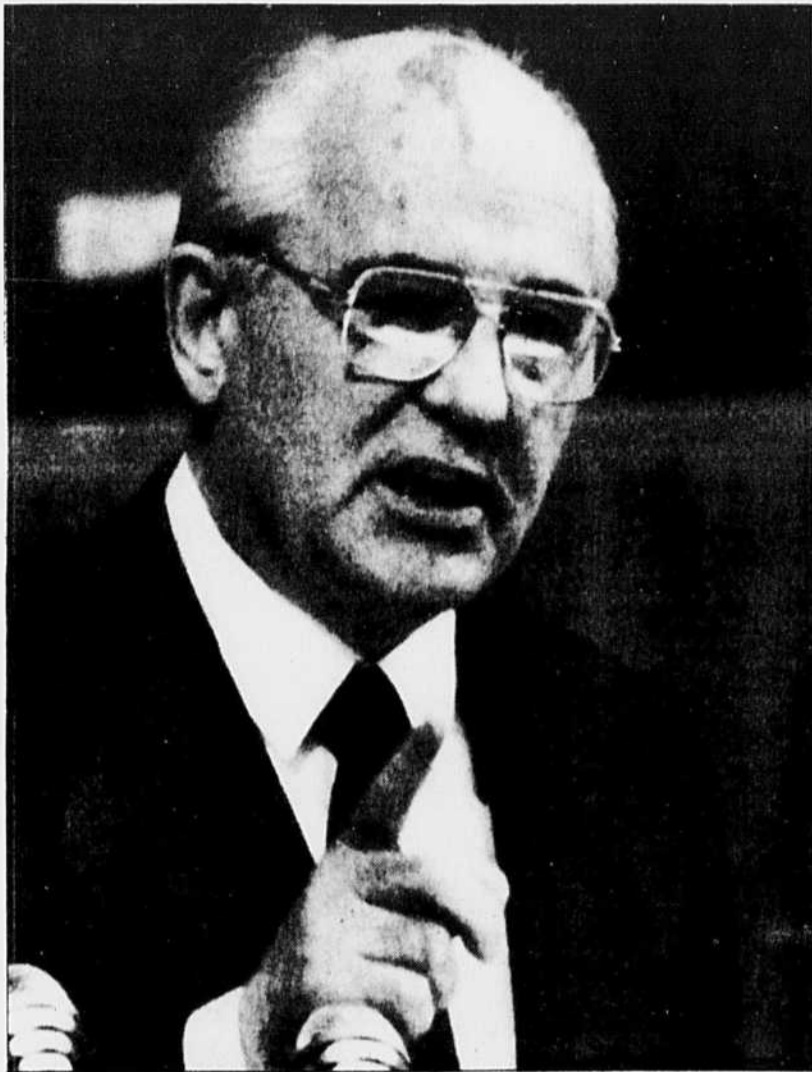
**ACTIONS PRIVILÉGIÉES,** catégorie A, série 1

- dividende trimestriel No 15, d'un montant par action calculé en multipliant 25,00 \$ par un taux de dividende équivalant à 1/4 de 70% de la moyenne du taux préférentiel en vigueur chaque jour au cours de la période des trois (3) mois civils se terminant le 31 décembre 1990, sous réserve d'un taux minimum égal à un quart de 8,25%

**ACTIONS ORDINAIRES**

- dividende trimestriel No 19 de 0,05 \$ par action ordinaire.

Par ordre du Conseil d'administration  
Le secrétaire  
de la société  
Louise Jolicoeur  
Montréal  
le 24 octobre 1990



Ébranlé, Mikhaïl Gorbatchev a dénoncé hier la démission de son ministre des Affaires étrangères.

## Edouard Chevardnadze, le diplomate de la *perestroïka*

MOSCOU (AFP) — M. Edouard Chevardnadze, qui vient de démissionner avec éclat de son poste de ministre des Affaires étrangères pour protester contre « la dictature qui s'approche », a su gagner l'estime du peuple soviétique par son sens de l'ordre et du dialogue, avant de séduire l'opinion publique internationale par son caractère jovial et son non-conformisme à la tête de la diplomatie de la *perestroïka*.

Sa nomination en juillet 1985 au poste de ministre des Affaires étrangères avait déconcerté les diplomates étrangers, qui soulignaient alors le manque d'expérience sur la scène internationale de cet inconnu, ancien ministre de l'Intérieur puis chef du Parti communiste de Géorgie.

Mais ce méridional au sourire affable s'est très vite fait la voix de Mikhaïl Gorbatchev à l'étranger, séduisant la presse internationale par ses réparties, parvenant à convaincre les chefs d'État les plus sceptiques par son action inlassable en faveur d'un nouvel ordre politique international.

Son nom est depuis cinq ans étroitement lié à celui du président soviétique et il a largement contribué à faire passer l'URSS du rang de puissance maléfique à celui de partenaire recherché. C'est tout naturellement que M. Chevardnadze qualifiait

le 15 octobre de fête personnelle l'attribution du prix Nobel de la paix à M. Gorbatchev.

Né le 25 janvier 1928 à Mamati (Géorgie), Edouard Amvrosievitch Chevardnadze entre au Parti à 20 ans, et gravit tous les échelons des Jeunesses communistes (Komso-mol) jusqu'en 1960, avant d'entamer une carrière tout aussi rectiligne dans le PC géorgien.

C'est en tant que ministre de l'Intérieur de Géorgie, de 1968 à 1972, que M. Chevardnadze acquiert une réputation d'homme énergique et courageux, par sa lutte implacable contre la corruption de l'appareil et la mafia.

Élu premier secrétaire de sa république en 1972, il réussit à se concilier les nationalistes en obtenant des concessions de Moscou sur la culture géorgienne. Il n'hésite pas à descendre dans la rue pour négocier avec la foule dès 1978, et c'est sous sa protection directe que le cinéaste géorgien Tenguis Abouladze tourne son célèbre film anti-stalinien, « Repentir ».

Entré au Bureau politique en novembre 1978, deux ans seulement après son entrée au Comité central, il est choisi dès juillet 1985 par M. Gorbatchev pour remplacer l'inamovible Andreï Gromyko à la tête du ministère des Affaires étrangères.

M. Chevardnadze dira plus tard

que cette nomination a été « la plus grande surprise » de sa vie. Dans les rares confidences sur sa vie privée, il avouera ne pas parler couramment anglais et avoir du travailler au début jusqu'à 18 heures par jour.

Il est père de deux enfants, une fille journaliste à la télévision et un fils philosophe. Moins « star » que Raïssa Gorbatchev mais tout aussi souriante, son épouse Nanouli l'accompagne souvent dans ses déplacements.

En URSS, les réformateurs apprécient le franc-parler dont il sait faire preuve face aux conservateurs, et même si son fort accent géorgien surprend encore, la population respecte l'un des rares ministres à avoir pu présenter un bilan positif après cinq ans de *perestroïka*.

C'est lui que M. Gorbatchev envoie à Tbilissi en avril 1989, au lendemain de la répression sanglante d'une manifestation par l'armée, qui fit 20 morts. L'homme de dialogue apaise les esprits en quelques phrases pleines d'émotion et l'homme d'action l'impose aussitôt le chef du Parti pour le remplacer par un négociateur conciliant, Goumbaridze.

Hier, il a montré qu'il était fidèle aux principes qui ont dicté son action. Il ne pouvait rester au gouvernement alors que « la dictature s'approche », a-t-il dit.

## LE MONDE EN BREF

### Veuve écartée

BELGRADE (AFP) — La veuve du dictateur Enver Hoxha, fondateur de l'Albanie communiste en 1945, Mme Nexhmije Hoxha, a été relevée de ses fonctions à la tête du Front démocratique (FDA), a annoncé hier Radio-Tirana captée à Belgrade.

Mme Nexhmije Hoxha, fidèle continuateur de l'œuvre marxiste-léniniste de son mari, passait pour l'un des adversaires les plus obstinés au programme d'ouverture du régime politique et économique du pays lancé il y a un an par le président Ramiz Alia.

Le premier ministre Adil Carcani selon la radio albanaise, succède à Mme Hoxha à la tête de cette organisation de masse, courroie de transmission du Parti albanais du travail (communiste), au pouvoir depuis 45 ans.

Mme Hoxha a demandé elle-même à être « libérée » de son poste de directrice du Conseil général du FDA « en raison de son âge » au cours d'une réunion de cette organisation, hier, consacrée à « l'appui de cette organisation au grand programme de démocratisation repris par le parti et le président Alia ».

Elle a annoncé ensuite certains remaniements à la présidence du FDA, indiquant qu'Adil Carcani avait été élu par le Conseil général au poste occupé jusqu'ici par elle-même. Les nouveaux vice-présidents du FDA sont Selmal Pulaha, directeur de l'Institut d'histoire, Naxhi Aliko, recteur de l'Institut d'agriculture, et Aleks Luarasi, sous-recteur de la Faculté de sciences politiques.

### Pas de progrès

ISLAMABAD (AFP) — Les secrétaires d'État des Affaires étrangères d'Inde et du Pakistan se sont séparés hier à Islamabad sans être parvenus à des accords sur les principaux points de divergence entre les deux capitales, à l'issue de trois jours de pourparlers. Parmi les contentieux les plus lourds figuraient la question du Cachemire, l'exigence d'Islamabad d'un retour des troupes indiennes sur les positions prévues en temps de paix, et des divergences de principe sur la question de la prolifération nucléaire, a-t-on annoncé de source officielle. Le secrétaire d'État indien, M.

Muchkund Dubey, et son homologue pakistanais Shaharyar Mohammed Khan, ont décidé, dans le but de réduire les tensions frontalières, que les responsables des opérations militaires des deux pays auront des contacts téléphoniques hebdomadaires au sujet des mouvements de troupes, a déclaré M. Khan. Il a précisé que ces contacts avaient été interrompus depuis quatre mois. Le secrétaire d'État a rejeté la demande du Pakistan en vue de l'intégration d'un traité régional de non-prolifération nucléaire, arguant de ce que cela affecterait l'approche globale sur le désarmement, a encore déclaré M. Khan. Islamabad refuse d'ouvrir ses installations nucléaires aux instances de surveillance internationales ou de signer un traité de non-prolifération tant que l'Inde n'aura pas fait de même.

### Rapport adopté

SAINT-OUEN (AFP) — Le rapport de la direction du Parti communiste français, réuni pour son 27e congrès, a été adopté hier soir à l'unanimité des 1695 délégués, moins une voix contre et 16 abstentions, dont celle du chef de file de la minorité contestataire, Charles Fiterman. Les délégués ont longuement applaudi le secrétaire général du parti, M. Georges Marchais (70 ans), qui avait engagé sa « responsabilité politique personnelle » sur ce rapport. Critiqué à la tribune du congrès par M. Fiterman qui demande une rénovation du PCF, M. Marchais, qui tient les rênes du parti depuis 20 ans, a affirmé devant la presse que personne ne serait exclu des organismes de direction « pour motif de désaccord politique ». La discussion générale, qui s'est achevée hier soir, s'est déroulée dans un climat morne, les délégués s'échauffant qu'à de rares occasions pour applaudir Cuba ou les immigrés. Le Congrès prendra fin samedi avec l'annonce de la composition des instances dirigeantes du parti. M. Marchais devrait être reconduit à la tête du parti pour un huitième mandat.

### Arrestation

DACCA (Reuter) — La police a interpellé hier l'ancien vice-président du Bangladesh, Moudud Ahmed, qui s'était réfugié dans la clandestinité une semaine plus tôt. « Il a été arrêté (...) et ramené à son domicile où il est maintenant assigné à résidence », a déclaré Azimuddin Ahmed, haut responsable du ministère de l'Intérieur. Moudud Ahmed s'était réfugié dans la clandestinité le 12 décembre après l'arrestation de l'ancien président Mohammad Ershad, qui avait démissionné huit jours plus tôt sous la pression de la rue et de l'opposition. La police avait auparavant arrêté l'ancien vice-premier ministre Chah Moazzem Hossain et l'ex-ministre de l'Intérieur Mahmudul Hasan. La plupart des proches collaborateurs de Mohammad Ershad ont pris la fuite.

# La TPS a dorénavant force de loi.

**Inscrivez-vous dès maintenant. Nous vous y aiderons.**

La TPS a maintenant force de loi. Vous devez vous inscrire si les revenus annuels que tire votre entreprise des produits et services touchés par la TPS dépassent 30 000 \$. Ceci s'applique à toute personne offrant des services professionnels ou dirigeant un organisme à but non lucratif ou

une entreprise commerciale, dont la pêche, l'agriculture et l'élevage.

Revenu Canada peut vous aider en vous fournissant les renseignements suivants sur la TPS :

- L'inscription
- Choix de méthodes comptables simplifiées et procédures administratives
- Remboursement de la taxe de vente fédérale
- Recouvrement de la TPS sur les achats commerciaux
- Choix quant à la production de déclarations de TPS

**Communiquez avec nous dès aujourd'hui.**

Téléphonez au  
**496-1494**

ou, à l'extérieur de Montréal,  
**1 800 361-8339**

Dispositif de télécommunications pour malentendants:

**1 800 465-5770**

Ou encore, rendez-vous à un bureau de l'Accise de Revenu Canada, du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures.

Vous pouvez également vous procurer un formulaire d'inscription à tout bureau de poste.

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

# L'ONU soutient l'organisation d'une conférence de paix au Proche-Orient

NATIONS UNIES (Reuter) — Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté hier une résolution sur la protection des Palestiniens dans les territoires occupés par Israël, et il a publié une déclaration favorable à une conférence de paix au Proche-Orient.

Pour la troisième fois cette année, les États-Unis n'ont pas eu recours à leur droit de veto pour protéger Israël, leur plus proche allié au Proche-Orient et le texte a été voté à l'unanimité.

L'adoption de la résolution et de la déclaration du président du Conseil de sécurité met fin à deux semaines de difficiles tractations au Conseil de sécurité, où les États-Unis refusaient d'approuver un texte qui, en prononçant la réunion d'une conférence de paix au Proche-Orient, irait dans le sens d'une des revendications du président irakien Saddam Hussein.

L'ambassadeur de France, Jean-Marc Rochereau de la Sablière, a qualifié l'adoption de la résolution de premier pas, ajoutant que les États-Unis de sécurité devaient maintenant étudier et adopter le plus vite possible des mesures estimées.

Il a en outre estimé qu'il était important que le Conseil continue d'agir avec autant d'indépendance et de

détermination qu'il ne l'a fait en adoptant une série de résolutions condamnant l'invasion du Koweït par l'Irak.

Le représentant de la France a réaffirmé le soutien de son pays à l'organisation d'une conférence de paix au Proche-Orient, et il a dit que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité pourraient offrir le cadre nécessaire à une solution globale.

Pour obtenir l'adhésion des États-Unis, la conférence de paix n'a été mentionnée — dans des termes assez vagues quant à la date et à la forme — que dans une déclaration séparée du président du Conseil de sécurité, le Yéménite Abdallah al Achlal.

Le Yémen avait co-parrainé avec la Malaisie, Cuba et la Colombie, une résolution plus dure à laquelle les États-Unis menaçaient d'opposer leur veto.

Les États-Unis étaient particulièrement soucieux d'éviter d'établir un lien entre la crise du Golfe et celle du Proche-Orient, ainsi que le réclame Saddam Hussein.

La déclaration séparée souligne que « la question du conflit arabo-Israélien est importante et unique et doit être abordée indépendamment, dans son contexte propre » et elle

note qu'il n'y a pas unanimité au sein des membres du Conseil sur le moment approprié pour la réunion d'une telle conférence.

« Saddam Hussein a tenté de lier l'idée d'une conférence internationale à son invasion du Koweït et le Conseil l'a privé de toute satisfaction à cet égard », a déclaré l'ambassadeur américain Thomas Pickering.

Ce n'en est pas moins la première fois que les États-Unis acceptent de faire mention de la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient dans le contexte du Conseil de sécurité.

Thomas Pickering a dit que la position des États-Unis envers Israël n'avait pas changé mais que le vote américain était destiné à montrer leur « profonde préoccupation quant à la situation dans les territoires occupés ».

Pour sa part, l'OLP estime que la résolution du Conseil de sécurité n'est pas satisfaisante, car elle reste vague sur les mesures concrètes à prendre pour protéger les Palestiniens et sur la date d'une conférence de paix internationale.

« Cela aurait été beaucoup mieux si la référence à une conférence de paix avait été incluse dans la résolution elle-même », a commenté le chef

du département Information de l'OLP à Tunis, Jamil Hilal.

Il a en outre regretté que le Conseil de sécurité n'ait pas proposé une protection immédiate des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza par une force de l'ONU, comme le demande l'OLP.

Enfin, Israël a estimé que le président irakien Saddam Hussein devait « se réjouir » de l'adoption de cette résolution.

« Nous regrettons que les États-Unis n'aient pas fait usage de leur droit de veto », a déclaré Avi Pazner, conseiller du premier ministre Yitzhak Shamir.

Mais, a-t-il ajouté, le fait que le texte prononçant la réunion d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient fasse l'objet d'une déclaration séparée montre que Washington pense toujours, comme Israël, qu'une telle conférence est indésirable.

« La résolution ne parle pas de conférence internationale parce que les États-Unis n'aiment pas cette idée », a dit Avi Pazner.

« Il n'y a pas de lien, mais il est certain que Saddam Hussein se réjouit aujourd'hui d'avoir pu détourner l'attention du Golfe sur un autre problème ».



PHOTO AP

### Le Reichstag rouvre ses portes

Les 662 députés allemands ont à nouveau siégé ensemble hier au Reichstag, à Berlin, où ils ne s'étaient pas réunis depuis 1932, et ont écouté leur doyen, l'ancien chancelier Willy Brandt (au centre), qui a invité le pays à assumer de plus grandes responsabilités internationales.

## Un cabinet de coalition se dessine en Haïti

François Brousseau

QUATRE JOURS après les élections haïtiennes, hier, les résultats de cette consultation étaient toujours très fragmentaires, pendant que des tractations post-électorales en coulisses semblaient avoir commencé.

Hypothèse discutée à Port-au-Prince : un gouvernement de coalition entre le parti du père Jean-Bertrand Aristide et d'autres formations politiques.

Mais les principaux acteurs, Aristide comme son plus proche adversaire Marc Bazin, gardaient toujours le silence. D'autres candidats à la présidence, notamment l'industriel Louis Déjean II et le communiste René Théodore, ont déjà reconnu leur défaite et promis leur pleine collaboration à Aristide.

L'entourage du père élu à la présidence a fait savoir qu'il ne prendrait pas la parole avant la proclamation des résultats définitifs. Cette proclamation peut légalement attendre dix jours après le vote.

Mercredi soir à la télévision, un membre du Conseil électoral provisoire, Emmanuel Ambroise, avait expliqué toute la complexité du processus de compilation dans ce pays sous-développé, certaines urnes devant être transportées à dos d'âne.

« Le père Aristide est fatigué mais confiant », a déclaré au DEVOIR l'une de ses proches conseillers, qui

refusait toutefois de donner des détails sur les activités du futur président. « Nous respectons la Constitution. Nous sommes des démocrates. Nous ferons des alliances », a déclaré pour sa part M. Evans Paul, numéro deux du Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), parti du père Aristide qui ne présentait des candidats que dans la moitié des circonscriptions environ.

M. Paul a dit que le FNCD aurait vraisemblablement une cinquantaine de sièges, sur les 110 que compte l'Assemblée bicamérale (sénateurs et députés).

Une équipe d'officiels américains, dont l'ambassadeur Alvin Adams dit « Bourik Chargé », a rencontré lundi le père Aristide, rapportait hier le *New York Times*. Selon le journal, les Américains auraient retenu de leur discussion avec « Titid » que ce dernier est prêt à envisager la nomination de Marc Bazin comme premier ministre. On parlait, hier après-midi, d'une lettre écrite par Marc Bazin à Jean-Bertrand Aristide.

On en était hier après-midi à 614 177 bulletins officiellement compilés à la présidentielle, sur un total potentiel de quelque 2,5 millions. Le père Aristide avait 408 847 voix, soit 66,57 %, contre 83 412 ou 13,6 % à M. Bazin et 49 968 à Louis Déjean II, ou 6,7 %.

## Walesa demande à Mazowiecki de rester jusqu'au printemps

VARSOVIE (Reuter) — Lech Walesa a demandé hier au premier ministre polonais sortant Tadeusz Mazowiecki d'accepter de rester en fonctions jusqu'au printemps.

« Le président élu propose qu'après y avoir apporté les aménagements nécessaires, l'ancien gouvernement demeure en place jusqu'aux élections législatives », prévues au printemps, a fait savoir Lech Walesa dans un communiqué publié à sa résidence temporaire de Sopot, sur la Baltique.

Le candidat au poste de premier ministre pressenti par Lech Walesa, l'avocat Jan Olszewski, a renoncé mardi à tenter de former un nouveau cabinet en invoquant de profondes divergences avec l'ancien chef de Solidarité.

Tadeusz Mazowiecki a démissionné le mois dernier après avoir été relégué à la troisième place au premier tour de l'élection présidentielle, avec seulement 18 % des voix. Cette défaite a été considérée comme un désaveu de sa politique d'austérité.

Le premier ministre démissionnaire n'a pas réagi dans l'immédiat à la proposition du président élu. Son porte-parole Malgorzata Niezabitowska a dit qu'il l'avait apprise par l'agence PAP, mais elle a noté qu'il avait fermement rejeté de précédents appels du pied de Lech Walesa.

Lech Walesa a reconnu qu'il n'avait pu trouver aucun candidat acceptant de diriger un gouvernement jusqu'aux élections législatives.

Il a ajouté qu'un nouveau gouvernement ne pourrait être formé que si les élections étaient retardées « d'au moins un an ».

Cela paraît toutefois improbable, dans la mesure où tout au long de sa campagne, l'ancien dirigeant syndical a prôné une accélération du processus de changement, ce qui s'applique aussi au Parlement.

Celui-ci a été élu l'an dernier dans le cadre d'un compromis par lequel les autorités communistes de l'époque s'assuraient la majorité à la Diète. Seul le Sénat, où les candidats de Solidarité constituent l'écrasante majorité, a été élu totalement librement.

## Pinochet fait peur aux Chiliens

SANTIAGO (AFP) — Le gouvernement chilien n'est pas satisfait des explications du général Augusto Pinochet, commandant en chef des forces armées, sur le fait que les soldats de l'armée de terre ont été consignés dans leurs casernes, a déclaré hier le ministre de l'Intérieur Enrique Krauss.

Quelque 60 000 officiers et soldats ont été consignés dans leurs casernes dans tout le Chili pendant 16 heures, entre mercredi 18h00 et hier 10h00 heure locale.

C'était la première fois qu'une telle mesure était appliquée depuis le coup d'État de septembre 1973, lors duquel le général Pinochet avait renversé le président Salvador Allende et pris le pouvoir pour 17 ans, avant de céder la place en mars dernier au président Patricio Aylwin.

Le général Pinochet, convoqué par le président Aylwin au palais de la Moneda à Santiago, a eu avec lui

un entretien d'une heure. Il a ensuite déclaré à la presse que la concentration des troupes dans leurs casernes, qui a provoqué l'inquiétude du gouvernement et de la population, était un simple exercice de routine.

Toutefois, le gouvernement juge « insatisfaisantes » les explications fournies par le général Pinochet et estime qu'elles « ne justifient pas l'attitude » de l'armée, a dit le ministre de l'Intérieur, qui donnait une conférence de presse après une réunion spéciale du gouvernement.

La mobilisation militaire n'a absolument pas menacé les institutions, a cependant déclaré le ministre. Il a indiqué que les deux chambres du Congrès, le Sénat et la Chambre des députés, avaient adopté sur cette affaire des déclarations réaffirmant leur « engagement absolu en faveur de la démocratie ».

Selon des rumeurs circulant dans les milieux militaires, la concentra-

tion des troupes dans leurs casernes pourrait avoir été un geste de soutien au général Pinochet. Le commandant en chef des forces armées, toujours d'après ces rumeurs, serait l'objet de diverses pressions qui viseraient à le contraindre à démissionner, à la suite d'une série de scandales financiers impliquant des officiers et des proches de Pinochet.

De source gouvernementale, on a vu dans l'ordre donné aux conscrits une manœuvre d'officiers soucieux de raviver la popularité déclinante du général au sein des forces armées.

Le ministre de la Défense a catégoriquement démenti les rumeurs selon lesquelles il aurait demandé la démission de Pinochet. « Nous avons dit et redit que nous respecterons sa décision de rester commandant en chef » des forces armées, a déclaré Patricio Rojas dans une interview télévisée.

## Karamé est chargé de former un nouveau gouvernement au Liban

BEYROUTH (AFP) — Le président Elias Hraoui a chargé hier soir M. Omar Karamé de former un gouvernement d'unité nationale, qui doit regrouper les protagonistes de la guerre au Liban, a-t-on annoncé officiellement.

La désignation attendue de M. Karamé, avocat sunnite de 55 ans et frère du premier ministre assassiné en 1987 Rachid Karamé, a conclu une journée-marathon de consultations entre le président Hraoui et les députés, dont 49 sur 67 en fonction ont été reçus par le chef de l'État.

Ces consultations obligatoires et contraignantes sont prévues par l'accord inter-libanais de Taef, mais dès lundi M. Karamé a été salué d'un « Bonjour, M. le premier ministre » par le chef de l'État qui le recevait.

La télévision et la presse syrienne ont annoncé, le même jour également, la désignation de M. Karamé, détenteur du portefeuille de l'Éducation dans le cabinet de M. Salim Hoss, qui a démissionné mercredi.

M. Karamé avait rencontré mardi à Damas le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam chargé du dossier

libanais avec qui, selon la presse, il a examiné la composition du prochain gouvernement.

Ce cabinet d'union nationale doit regrouper les représentants de toutes les confessions et des principales formations politiques, dont notamment la puissante milice chrétienne des Forces libanaises (FL), qui ne participait pas à l'équipe de M. Hoss.

La LBC, télévision des FL, s'est étonnée hier soir de la « rapidité fulgurante » des consultations : « La désignation a eu lieu avant ces consultations de pure forme et de tels procédés portent atteinte au processus d'entente nationale », a estimé le commentateur.

M. Karamé avait accusé les FL de l'assassinat de son frère, tué alors qu'il était premier ministre par une bombe placée dans un hélicoptère de l'armée, et affirmait refuser de siéger dans un gouvernement comprenant les FL.

La milice du chef druze Walid Joublatt, le Parti socialiste progressiste (PSP), a aussi critiqué le processus de désignation du nouveau chef du gouvernement, propre, selon elle, à ouvrir « une crise gouverne-

mentale pour couvrir les crises politique, économique et de sécurité ».

« Les consultations sont sans valeur et les députés convoqués pour entendre un choix fait sans leur accord. Ce sera un gouvernement de fait accompli », a estimé le PSP.

Pour sa part, Najah Wakim, 43 ans, la plus jeune députée libanaise, a déclaré hier à sa sortie de la présidence : « Si le gouvernement est composé avec les noms qui circulent, ce sera une véritable catastrophe. Les milices ont régné pendant 15 ans et on veut aujourd'hui les légaliser et leur livrer le pays ».

Enfin, le Hezbollah (pro-iranien), dont la participation au cabinet n'a jamais été évoquée, a annoncé dans un communiqué son refus d'entrer dans un gouvernement « privé de vision unifiée et du minimum d'homogénéité ».

« Notre attitude à son égard, ajoute le communiqué, dépendra de son programme vis-à-vis du changement du régime confessionnel, des garanties pour la liberté publique et de son appui à la résistance anti-israélienne ».

## Le projet de traité de paix sur le Cambodge est un travail bâclé, déclare un expert

Clément Trudel

LE PROJET de Traité de paix soumis aux quatre factions cambodgiennes, aujourd'hui et demain, à Paris, donne l'impression d'un « travail bâclé » ; la possibilité est faible qu'il aboutisse à la « réconciliation » que recherche depuis onze ans la politique sino-américaine à propos du Cambodge.

C'est ce qu'a soutenu hier, à Montréal, l'ex-diplomate Raoul Jennar, conseiller de 32 des 60 organisations non gouvernementales oeuvrant dans ce pays, dont Oxfam, lors d'une rencontre avec des journalistes. L'un des paradoxes soulignés par M. Jennar tient au fait qu'à l'ONU on lui a fait sentir cette semaine que le document soumis aux factions était « à prendre ou à laisser » tandis que, mercredi, aux Affaires extérieures, à

Ottawa, on lui affirmait qu'il devrait s'agir d'un « brouillon » à partir duquel on jugera des réactions.

Pour l'observateur qui a effectué trois tournées cette année au Cambodge, il ne fait pas de doute que « ce pays va à la banqueroute » et que son gouvernement n'aura plus bientôt la capacité financière de se procurer le pétrole, ni d'entretenir l'équipement de son armée, ni de payer son administration où sévit la corruption.

Cet effondrement est une des voies susceptibles de préparer le retour au pouvoir des Khmers rouges qui, militairement, sont flanqués des sihanoukistes et du FNLPK pour s'opposer au régime de Hun Sen soutenu par un Vietnam, déjà « k.o. diplomatiquement et économiquement ».

Même s'il désapprouve la philosophie de base du projet de traité, M.

Jennar dit qu'il vaut la peine de tout tenter pour restaurer la paix. Il signale d'ailleurs que le ministre australien des Affaires étrangères, M. Evans, a indiqué le 6 décembre une voie plausible : d'abord obtenir un cessez-le-feu, ensuite se rendre à une table de discussion en ayant au préalable prohibé l'approvisionnement en armes des factions, et permettre aux agences de l'ONU de se rendre au Cambodge, conformément à la résolution du 15 octobre.

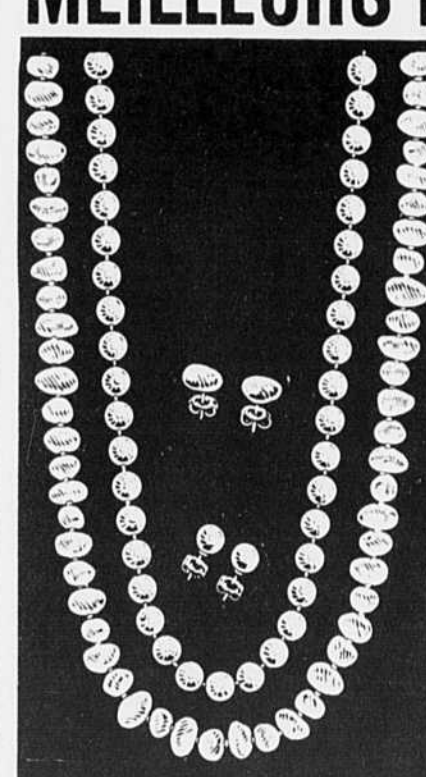
Actuellement, l'UNICEF, le World Food Programm et le Haut Commissariat pour les réfugiés sont les trois seules agences onusiennes au Cambodge ; le HCR aura éventuellement à s'occuper du rapatriement de 300 000 réfugiés. L'Organisation mondiale de la santé n'y est pas « alors que ce pays est en désorganisation ». Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ne

bouge pas et reconduit d'année en année une somme « gelée » de 50 millions \$ destinée au Cambodge.

M. Jennar s'étonne qu'à la présente Conférence de Paris on propose un cessez-le-feu volontaire, sans donner à l'ONU les moyens de vérifier le bien-fondé des déclarations qui lui seront faites quant aux effectifs, aux stocks d'armements, etc.

Le Cambodge émergeant d'un accord éventuel à Paris aurait son Conseil national suprême formé de 12 Cambodgiens de toutes factions mais le vrai pouvoir, avant la tenue d'élections à la proportionnelle, « ce qui ne peut qu'engendrer l'impuissance », irait à l'APRONUC, organisme dirigé par un représentant du secrétaire général l'ONU, doté de pouvoirs « plus grands que ceux qu'avait MacArthur » au Japon en 1945.

### MEILLEURS PRIX EN VILLE



**PERLES CULTIVÉES RONDES**

5.55 MM FERMOIR 14K

Collier 16 po 229\$

Collier 16 po 259\$

Bracelet 7 po 99\$

Boucles d'oreilles 26\$

6.65 MM FERMOIR 14K

Collier 18 po 510\$

Collier 24 po 679\$

Collier 30 po 799\$

Boucles d'oreilles 51\$

6.57MM FERMOIR 14K

Collier 18 po 1 646\$

Collier 32 po 2 952\$

**PERLES D'EAU DOUCE**

Collier 16 po 14k 69\$

Collier 18 po 14k 79\$

Collier 24 po 14k 89\$

Boucles d'oreilles 14k 13\$

**PERLES BIWA**

Collier 30 po 1 095\$

---

EN MAGASINS, COLLIERS DE PERLES DE 29\$ À 3 600\$  
BOUCLES D'OREILLES DE 13\$ À 1 972\$

---

**MONTRES:**  
BAUME et MERCIER — PIAGET — CONCORDE — SEIKO — LASALLE — MOVAO — RAYMOND WEIL — PULSAR — MICHEL HERBELIN — BULOVA — CITIZEN — SWATCH — LORUS — TIMEX — TAG-HEUER

**STYLOS:**  
MONT BLANC — S.T. DUPONT — CROSS — SHEAFFER — PARKER  
GRAVURE SUR PLACE DE VOTRE NOM OU LOGO DE COMPAGNIE

---

DEPUIS 1956

BIJOUTERIE le roy

**7139, rue ST-HUBERT**  
(angle rue Jean-Talon)  
**MONTRÉAL**  
Tél.: 277-3127

